

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 22074 - 82ÈME ANNÉE

À la veille de la manifestation organisée par des élus devant la préfecture

Macron répond aux maires par un geste symbolique : il a décoré le préfet



Le président de la République a fait venir le préfet de La Réunion à Paris. Il le félicite et le décore publiquement. A la veille de la manifestation des élus, le message est clair : les PEC, c'est la politique de l'État ! La position des élus relève soit de promesses électorales, soit d'un manque de lucidité sur le bilan de 80 ans de dérives néo-coloniales.

Hier devant la Préfecture, les 24 maires de La Réunion, accompagnés de la Région et du Département, ont tenté de faire pression sur l'État français après l'annonce d'une baisse importante de l'argent

de la France consacré au financement des contrats aidés dans les collectivités de La Réunion. Quelques centaines de personnes ont répondu à leur appel lancé de longue date. De 10 000 PEC à temps partiel, sous-payés, subventionnés par la France en 2025, le nombre tombe à 4 000 en 2026. Sur ce total, 1 700 sont réservés au Département, 250 aux emplois verts de la Région, 1 000 aux associations et 800 à répartir entre les 24 maires. D'emblée, les Communes sont malmenées. Pourquoi ?

Cette décision révèle surtout la fragilité d'un système installé depuis des décennies. Comme le soulignait le PCR après les dernières élections municipales, « la

baisse des transferts publics » liée à la crise budgétaire française marque probablement la fin d'une époque : celle de « l'argent facile » injecté pour maintenir sous perfusion les collectivités locales et acheter la paix sociale.

Que disent les protestataires ?

Le fonctionnement des services publics repose largement sur ces emplois précaires, payés à temps partiel et financés par l'argent public venu de France. Dans les écoles, les cantines, les services techniques ou l'accompagnement social, ces travailleurs accomplissent des tâches indispensables. Sans eux, c'est toute la continuité du service public qui vacille.

L'État a une lecture différente car, non seulement il diminue le nombre, il réduit aussi sa prise de participation, obligeant les exécutifs des Collectivités à contribuer à 60 %. Compte tenu de ce ratio, la question est la suivante : les PEC sont-ils une politique d'État ou des Collectivités ? Le paradoxe, c'est que plus tu en demandes, plus tu dois payer. Pour l'État, les Collectivités ont donc de l'argent pour financer leurs besoins en emplois. Et, ce n'est pas un hasard si le Préfet a publié la répartition de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par la France pour aider les collectivités à payer les salaires de leurs agents. L'État souligne que, globalement, sa part n'a pas diminué voire augmenté et La Réunion perçoit, par habitant, un tiers de plus qu'en France.

Que répondre aux manœuvres de Paris ?

Cette dépendance est liée à l'histoire. Les communes réunionnaises sont un héritage de la société esclavagiste. À l'époque coloniale, les territoires communaux correspondaient aux regroupements de plantations concédées par la France aux esclavagistes. Le pouvoir local appartenait alors aux plus riches propriétaires d'esclaves. Après l'abolition, cette domination s'est maintenue sous d'autres formes. La Réunion n'a jamais connu de rupture profonde avec les structures héritées de l'ordre colonial. Cela a installé un système néocolonial fondé sur la dépendance financière envers Paris, tandis que l'économie productive réunionnaise était progressivement détruite. Résultat : un chômage de masse durable, installé depuis plus d'un demi-siècle.

Face à cette situation, l'État français a utilisé les communes comme instrument de « traitement social du chômage ». En échange de subventions, les maires embauchaient temporairement des chômeurs afin de préserver une paix sociale indispensable aux intérêts économiques et militaires français dans l'océan

Indien. Les emplois aidés étaient nés.

Très vite, ce mécanisme est devenu un outil politique. Attribution des contrats selon les fidélités électorales, favoritisme, pressions sur les familles : le système a nourri une culture de dépendance et de clientélisme. Des promesses d'emplois servaient de monnaie d'échange pour obtenir des soutiens politiques.

Aujourd'hui, cet édifice se fissure. Avec seulement 800 contrats pour l'ensemble des communes, il devient impossible de continuer les pratiques du passé. Ce qui représentait autrefois le quota d'une seule municipalité devra désormais être partagé entre 24 maires. Beaucoup de promesses électorales ne pourront plus être tenues.

Cette crise pose une question fondamentale : celle du droit à un véritable emploi. Les collectivités ne peuvent continuer à faire fonctionner des services essentiels grâce à des contrats précaires et sous-payés. Les besoins existent. Ils nécessitent des recrutements stables dans la fonction publique territoriale, avec des salaires conformes aux statuts et des perspectives durables.

Cela impose une remise en cause profonde des priorités politiques. Les dépenses de prestige, les recrutements clientélistes et les promesses irréalistes devront céder la place à une gestion tournée vers l'intérêt général.

La fin progressive du système des emplois aidés peut ainsi marquer un tournant historique. En affaiblissant le clientélisme et la dépendance, elle peut ouvrir la voie à des pratiques politiques plus démocratiques et à une prise de conscience collective : La Réunion ne pourra construire son avenir qu'en rompant avec les mécanismes hérités de la colonisation et de l'assistanat institutionnalisé.

M.M.

Soutenir un ordre mondial multipolaire et une coopération accrue

Chine et Russie renforcent leur partenariat stratégique

Le président chinois Xi Jinping a reçu mercredi Vladimir Poutine à Pékin dans le cadre d'une visite d'État du président russe les 19 et 20 mai. Les deux dirigeants ont décidé de prolonger le traité de coopération signé il y a 25 ans, afin de soutenir un ordre mondial multipolaire et une coopération accrue, et de renforcer leurs échanges dans l'économie, l'énergie, les technologies et la diplomatie. Vingt accords ont été signés afin de soutenir un ordre mondial multipolaire et une coopération accrue.

Le président chinois Xi Jinping a reçu mercredi à Pékin son homologue russe Vladimir Poutine pour des entretiens marqués par le renforcement du partenariat stratégique entre les deux grandes puissances. À l'issue de la rencontre organisée au Grand Palais du Peuple, les deux dirigeants ont convenu de prolonger le Traité de bon voisinage et de coopération amicale signé il y a 25 ans, symbole de la solidité des relations sino-russes.

Xi Jinping a rappelé que l'année marque également le 30e anniversaire du partenariat stratégique de coordination entre la Chine et la Russie. Selon lui, les relations bilatérales se sont construites « étape par étape » grâce à une confiance politique renforcée, une coopération économique en constante progression et une volonté commune de défendre un ordre international plus équilibré.

Promouvoir une gouvernance mondiale « plus juste et plus raisonnable »

Le président chinois a insisté sur la nécessité pour Pékin et Moscou, tous deux membres permanents du

Conseil de sécurité de l'ONU, de promouvoir une gouvernance mondiale « plus juste et plus raisonnable ». Il a souligné les avancées réalisées dans des domaines clés comme le commerce, l'investissement, l'énergie, les transports, les sciences et les technologies, ainsi que les échanges culturels et éducatifs.

Xi Jinping a également appelé à développer de nouveaux moteurs de croissance dans des secteurs innovants et stratégiques, tout en renforçant la coopération au sein d'organisations internationales telles que l'ONU, l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), les BRICS et l'APEC.

« Un niveau sans précédent » et « un facteur de stabilité »

De son côté, Vladimir Poutine a estimé que les relations entre Moscou et Pékin avaient atteint « un niveau sans précédent ». Le président russe a salué la hausse continue des échanges commerciaux et l'intensification de la coopération dans les domaines de l'énergie, de la logistique et des hautes technologies. Selon lui, le partenariat russo-chinois constitue aujourd'hui « un facteur de stabilité » dans un contexte international marqué par les tensions géopolitiques.

Les deux chefs d'État ont également échangé sur la situation au Moyen-Orient et d'autres dossiers régionaux. À l'issue des discussions, Xi Jinping et Vladimir Poutine ont signé une déclaration commune visant à approfondir davantage leur coopération stratégique. Vingt accords ont par ailleurs été conclus dans des secteurs variés, notamment l'économie, l'éducation et la recherche scientifique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail

:journal.temoignages@gmail.com

SITE web : www.temoignages.re

Publicité :journal.temoignages@gmail.com

CPPAP : 0916Y92433

Oté

I fo pa sé bann travayèr pov klé sakrifyé o final !

So midi, kan mwin la suiv zoinal parlé, mwin la aprann mèkrodi k 'i vien i sava fé in manifèstassion provoké par bann zélu pars zot i reprosh l'éta d'ète in razèr d'pinte. Kossa i lé sa ? zot i oi in pinte. In pinte sa in mok é dann in pinte i vann bonpé zafèr : i vann gouyavyé, i vann piman, i vann pistash, dizon i vann in pé tout..... Lo pinte i pé ète bité, i pé été razé, é forséman dann in pinte bité i rant pliss ké dann in pint razé.

Astèr in razèr d'pinte kossa i lé ? Sé in moune i mète lo moïnss possib dann in pinte é l'éta i pé z'ète in razèr d'pinte sirtou kan li fé tout pou diminyé bidzé lé zot : kissoi lo départman, kissoi la komine, kissoi la réjyon, kissoi la Ibu é biensir si léta i raz la pint aprésa sak la pinte lé razé néna moïnss possibilité pou fé in bidzé sifizan.

Nou la antann léta i sava raz la pint bann kontra PEC si tèlman bann mèr épi lé zot la pèr pa gingn fèr sak zot i fé dabitide. Lé sir kan ou néna dis mil kontra PEC lé pa parèye ké si i rèst aou kat mil mèm soupéye sa i fé mwin d'moune pou travaye.

Pou ma par, mi panss i fo anfini avèk bann kontra PEC pars sé inn violassion lo prinssip d'égalité, épi pars sa i fé bann travayèr pov, souvan i fé lo mèm travay ké sak i touth pliss ké lé zot, souvan galman sé in bann famiye lé manipulé par rapor bann travayèr i rossoi in méyèr pèye é anpliss néna la sékirité d'lanploi bann PEC la pwin.

Alor manifésté lé bien ! dir léta sé in razèr d'pint lé bien ossi ! mé aksèpt sak é an pec i gingn in pti salèr, lé kondané a ète bann tyravayèr pov, donk aksèp sa lé pa bien ditou... Lo mèr tampon la di li défann lo bann sèrviss piblik mé li défann pa bann pec. Ok ! bin alor kèl solission lé ziss épi ékitab. Kèl solission pou défann bann sèrviss piblik é pou siprime la povreté.

Mi yèmré bien avoir in répons... pa in porte ouvèr pou tonm dakor avèk léta lokal pli dvan..

A bon antandèr salu !

Justin